

**Fascicule pratique  
enseignements UFR  
Lettres et langages  
[2021 – 2022]**

**Master Enseignement  
Éducation et Formation  
MEEF 1 Lettres**

**[** Parcours Lettres Modernes  
et Lettres Classiques **]**

[www.lettreslangages.univ-nantes.fr](http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES

## Ce document vient en complément de la brochure détaillée du MEEF lettres à L'INSPé

Il rassemble les informations pratiques concernant les enseignements dispensés à l'UFR lettres et langages.

Pour tout ce qui concerne votre scolarité, les stages, la partie professionnelle, vous êtes invités à vous adresser à [l'INSPé, votre composante de rattachement](#).

### Une année particulière : Mise en place de la réforme

Le Ministère imposant une mise en place de la réforme en MEEF 1 et MEEF 2 à la rentrée 2021, l'UFR Lettres et langages s'adapte pour vous permettre de suivre une formation correspondant à votre situation.

Le cursus de MEEF 1 prépare au concours en proposant les œuvres au programme et assure une large formation littéraire et linguistique concerne

- les étudiants nouvellement inscrits en MEEF 1 qui passeront le concours en 2023 avec 6 œuvres au programme
- les étudiants déjà titulaires d'un MEEF 1 qui passent le concours en 2022 avec 4 œuvres au programme.

Le cursus de MEEF 2 concerne les étudiants déjà titulaires du concours et assure une formation professionnelle tenant compte de ce fait.

Des aménagements spécifiques de mesure transitoire seront pris pour permettre aux candidats 2022 de valider le cas échéant un MEEF 2.

Cette situation très contrainte nous oblige à une organisation acrobatique des emplois du temps. Ils ont été pensés pour permettre à chaque situation de trouver solution, et ne seront pas reconduits sur ce format en 2022-2023.

## REUNIONS DE RENTREE

### Rentrée INSPE

La réunion de rentrée du diplôme se tiendra à l'INSPé – en présence des responsables de l'UFR

4 Chemin de Launay Violette, 44300 Nantes 44300 NANTES – voir [Site MEEF lettres INSPé de Nantes](#)

### Séance de travail en lettres :

Comprendre l'organisation de l'année de transition et l'articulation des enseignements. M. Blain-Pinel :  
le **mardi 7 septembre de 14h à 16h dans la salle C902**.

A l'UFR lettres et langages, les cours débuteront la semaine du 13 septembre 2021.

## CONTACTS A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

**Responsable pédagogique MEEF lettres modernes : Mme Marie Blain-Pinel**

Bureau : 205 (sur RDV)

Mail : [marie.blain-pinel@univ-nantes.fr](mailto:marie.blain-pinel@univ-nantes.fr)

**Responsable pédagogique MEEF lettres classiques : Mme Géraldine Hertz**

Mail : [Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr](mailto:Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr)

**Secrétariats du Master :**

**Mme Myriam Guiné – Lettres modernes**

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : [secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr)

**Mme Marion Dorn – Lettres classiques**

Bureau 109.5 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.76

Mail : [secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr)

Vous pouvez contacter les professeurs par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Pour recevoir des informations diverses émanant des enseignants ou du secrétariat, vous devez consulter régulièrement votre messagerie personnelle :

[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

**Recherche documentaire :**

Le CIDRe (Centre interdépartemental de documentation et de recherche), bibliothèque du département de lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100) dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages ; 5 ordinateurs y sont disponibles.

La bibliothèque de Philosophie-Lettres anciennes (bâtiment Censive, salle 111) dispose d'un fonds de 30 000 ouvrages ; 2 ordinateurs et une vingtaine de places sont disponibles (avec prises électriques).

L'accès est libre dans ces 2 bibliothèques et les conditions de prêt sont identiques à celles de la Bibliothèque Universitaire (les emprunts, sur présentation de la carte étudiante, sont en nombre illimité, pour une durée de 30 jours).

La Bibliothèque universitaire propose également des ateliers de formation auxquels les étudiants sont encouragés à s'inscrire.

Des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire, sur simple présentation de la carte étudiante.

## SOMMAIRE

1. Calendrier – Emploi du temps	p. 5
2. Epreuves et coefficients du concours	p. 5
3. Conseils de réussite	p. 9
4. Modalités d'évaluation	p. 10
5. Organisation de la formation	p. 11
6. Formation disciplinaire	p. 14

## 1. CALENDRIER – EMPLOI DU TEMPS

Pour tous éléments concernant les inscriptions et les épreuves du concours, voir le fascicule de l'INSPé.

Les cours à l'UFR Lettres et langages ont lieu les mardi et mercredi. Le jeudi après-midi pour les lettres classiques. Les autres jours sont réservés à l'INSPE.

Cours du S1 : semaines 37 à 50.

Cours du S2 : semaines 50, 1 et 2 pour *La Mort du roi Arthur*. Puis semaines 3 à 18.

Concours blanc : semaine 6 – mardi 8 et mercredi 9 février 2022. Validation EC 221 : S. 18.

**Emplois du temps** : il est consultable sur internet via [ce lien](#).

## 2. EPREUVES ET COEFFICIENTS DU CONCOURS

### Décret du 25 janvier 2021 CAPES Lettres

#### SECTION LETTRES : LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES

Afin de favoriser une organisation conjointe du concours dans les deux disciplines, un même président du jury peut être nommé par le ministre chargé de l'éducation nationale dans les conditions prévues à l'article 3 du présent arrêté ; le ou les vice-présidents et les autres membres du jury sont nommés dans les mêmes conditions en tenant compte de la représentation de chacune des disciplines. Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission font l'objet d'un classement distinct en fonction de la discipline choisie.

Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

#### **I. - Lettres classiques**

##### **A - Epreuves d'admissibilité**

##### **1° Epreuve écrite disciplinaire de français.**

Dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme.

Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du II pour les lettres modernes.

**Durée : six heures.**

**Coefficient : 2.**

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **2° Epreuve écrite disciplinaire de langues anciennes.**

Traduction de deux textes de langues anciennes, grecque et latine.

Les candidats rendent deux copies séparées. Chaque partie compte pour moitié de la notation.

**Durée : cinq heures.**

**Coefficient : 1.**

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **3° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.**

Est proposé au candidat un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature grecque ou latine, donné en langue ancienne et accompagné de sa traduction, et de divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.).

Ce corpus est assorti d'un sujet comportant deux questions. La première impose l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, que le candidat éclairera de sa connaissance des systèmes linguistiques grec ou latin. La seconde invite à construire, pour un niveau donné, une ou plusieurs séances d'étude de la langue insérées dans une séquence, s'appuyant sur le corpus proposé et permettant le traitement didactique de ce ou ces points de langue. Le candidat réfléchira, chaque fois que cela est pertinent, à l'apport possible des systèmes linguistiques grec ou latin.

**Durée : cinq heures.**

**Coefficient : 1.**

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **B - Epreuves d'admission**

### **1° Epreuve de leçon.**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Un corpus est proposé au candidat, constitué d'un texte littéraire antique (grec ou latin) accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement pour un niveau de classe donné, qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels.

**Durée de préparation :** trois heures.

**Durée de l'épreuve :** une heure maximum (exposé : quarante minutes maximum ; entretien avec le jury : vingt minutes maximum).

**Coefficient : 5**

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

### **2° Epreuve d'entretien.**

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

**Durée : trente-cinq minutes.**

**Coefficient : 3.**

## **II. - Lettres modernes**

### **A - Epreuves d'admissibilité**

#### **1° Epreuve écrite disciplinaire.**

Dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme.

Le programme est composé de six œuvres, pouvant être prises du Moyen-Âge à nos jours. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du I pour les lettres classiques.

**Durée : six heures.**

**Coefficient : 2.**

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

### **2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.**

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, incluant le traitement d'une question de sémantique historique depuis les origines de la langue française et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.

Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

**Durée : cinq heures.**

**Coefficient : 2.**

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **B - Epreuves d'admission**

### **1° Epreuve de leçon.**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes.
2. Cinéma.
3. Théâtre.
4. Latin pour lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou une image pour le domaine « lettres modernes » ;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine « cinéma » ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine « théâtre » ;
- d'un texte latin, accompagné d'une traduction partielle, pour le domaine « latin pour lettres modernes » ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine « français langue étrangère et français langue seconde ».

Le candidat conçoit, pour un niveau de classe donné, une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire

ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.

Dans le cadre du domaine « latin », l'épreuve a également pour objectif d'évaluer les compétences de traduction du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

**Durée de préparation** : trois heures.

**Durée de l'épreuve** : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).

**Coefficient** : 5

## **2° Epreuve d'entretien.**

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

**Durée** : trente-cinq minutes

**Coefficient** : 3.

[Pour comprendre les épreuves, voir les « annales zéro » et un rapport de jury :](#)

- Il faut ensuite choisir son concours, sa discipline.



### 3. CONSEILS DE REUSSITE

Il s'agit d'un master professionnalisant au volume de formation important : 250 h de cours, compte non tenu des stages. Les mardi et mercredi, les cours ont lieu dans l'UFR lettres et langages, et le jeudi après-midi pour les lettres classiques. Les autres jours sont réservés à l'INSPE.

**Le master MEEF prépare au concours du CAPES Lettres (ou du CAFEP). Il forme de futurs enseignants.**

Un concours n'est pas un examen : il ne s'agit pas d'avoir la moyenne mathématique (10 / 20), mais de passer la barre (de l'admissibilité, de l'admission), laquelle dépend des exigences du concours, du nombre de candidats, de la nature des disciplines, des besoins en enseignements, de la politique budgétaire, etc.

En ce moment, le CAPES de lettres est plutôt accessible. L'essentiel pour vous est de construire par la préparation du concours les compétences qui vous permettront d'enseigner. Pour un professeur de lettres, tout l'enjeu est de rendre ses élèves lecteurs, ce qui suppose donc d'être déjà devenu soi-même un sujet lecteur. Les compétences attendues d'un enseignant de lettres sont des compétences de lecteur (compréhension, interprétation, analyse), des compétences linguistiques, langagières, et la capacité à contextualiser les œuvres et à mobiliser une culture....

Il convient de construire toute votre préparation dans cette perspective, avec une conscience aigüe de votre objectif. Il s'agit bien sûr de maîtriser les savoirs. Il s'agit aussi et surtout d'en questionner la mise en œuvre en classe et devant des élèves. Ainsi comprise, la préparation du concours n'a pas lieu de relever du bachotage : elle devient un temps privilégié offrant à l'étudiant en fin d'études de lettres l'occasion de consolider ses savoirs, de les mettre en perspective, en relation, et de se les approprier en vue de pouvoir les transmettre.

#### Vos outils

1. **L'étude des œuvres au programme.** Leur lecture sera votre point d'ancrage pour développer votre compétence de lecteur et l'appropriation des connaissances littéraires sur des œuvres de référence.
2. **La lecture détaillée des Programmes de collège et de lycée** vous servira de guide pour construire votre plan de travail : repérer vos lacunes et les combler en faisant converger l'histoire littéraire, l'histoire et l'histoire des arts, une compréhension des logiques propres aux différents genres, différents registres, différents discours et à la maîtrise des savoirs linguistiques. **Cette convergence s'incarne dans le rapport aux textes d'auteurs.** Elle se trouve mise en œuvre dans les épreuves pratiques d'admission.

[eduscol.education.fr/lettres/sinformer/textes-officiels/programmes.html](https://eduscol.education.fr/lettres/sinformer/textes-officiels/programmes.html)

3. **La lecture des sujets zéro et d'un ou deux rapports de jurys** (pas plus, ils disent tous la même chose) est indispensable pour comprendre comment se déroule une épreuve, quelles sont les attentes du jury. [devenirenseignant.gouv.fr/sujets-rapports-des-jurys-capes-2019.html](https://devenirenseignant.gouv.fr/sujets-rapports-des-jurys-capes-2019.html)
4. Le rapport de 2018 rédigé par Patrick Laudet comporte en outre une **bibliographie et une sitographie** ciblées et actualisées, déployées en notes de bas de page, c'est-à-dire

contextualisées. [media.devenirensignant.gouv.fr/2018-capes-externe-lettres\\_1001012.pdf](http://media.devenirensignant.gouv.fr/2018-capes-externe-lettres_1001012.pdf)

Profitez largement des ressources en ligne proposées par le Ministère, une vraie mine.

5. La **Lecture curieuse, gourmande des auteurs au programme de secondaire, qui prépare l'épreuve orale.**

Cette lecture se déploiera diachronique et synchronique. Cela signifie que vous pouvez lire de la tragédie : une du XVI<sup>e</sup>, une du XVII<sup>e</sup>, une du XVIII<sup>e</sup>, etc., pour comprendre l'évolution du genre ; et vous pouvez lire cette tragédie en la replaçant dans le contexte historique, social, philosophique et littéraire : une tragédie de Corneille à mettre en parallèle avec l'écriture de l'histoire au XVII<sup>e</sup> ou le roman héroïque. En complément, vous pouvez /devez amplement tirer parti des **anthologies** qui prolifèrent aujourd'hui dans de nombreuses collections de poche.

6. La fréquentation de l'ouvrage **Français, Manuel de cycle 5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>** Hachette, 2016 par Eric Bacik *et alii*. vous aidera aussi à penser une mise en œuvre en classe susceptible de développer les compétences chez les élèves. Vous construirez ainsi la continuité entre l'apprentissage académique et la pratique en classe, qui est au cœur de la formation.

Le programme est dense – mais il s'étale désormais sur 2 ans, ce qui est à la fois un avantage et un piège : avec les œuvres au programme qui changent, c'est en MEEF 1 que vous constituez les compétences d'oral. Il faut vous faire un planning de travail, vous y tenir. Et ne pas fonctionner à court terme : l'oral compte pour 2 fois plus que l'écrit, et c'est cela qui vous conduit vers votre pratique professionnelle.

## 4. MODALITES D'EVALUATION

### **S1, S2 : Contrôle continu intégral.**

Le master MEEF est un master de formation qui comprend des stages où la présence, obligatoire, est validée par des UE. L'évaluation dans cette formation repose donc sur le contrôle continu. Il ne peut donc pas y avoir de D.A. dans cette formation\*.

\* D.A. dérogations possibles : peuvent s'inscrire dans cette formation les personnes :

- qui ont déjà enseigné et qui peuvent justifier d'une pratique d'enseignement dûment attestée ;
- qui, au cours de la formation, ont des charges d'enseignement et donc pourraient (après accord avec les enseignants de l'INSPE) être exceptionnellement dispensés des stages obligatoires.

Les étudiants pouvant justifier d'une expérience d'enseignant seront alors dispensés de stage.

L'organisation semestrielle tiendra compte du calendrier imposé par les épreuves des concours de recrutement.

### **Compensation et modalités d'obtention du diplôme :**

Les UE Langue vivante et initiation à la recherche à visée professionnalisante ne sont pas compensables.

Il existe une seconde session pour toutes les UE.

## 5. ORGANISATION DE LA FORMATION

**1. La formation disciplinaire** (assurée par les Départements de Lettres Modernes et de Langues Anciennes). Voir *infra* pour le contenu des cours, et les premiers conseils.

**2. La formation didactique et professionnelle**, assurée par l'INSPE. Cette formation intègre plusieurs dimensions : savoirs en didactique du français et savoirs concernant le contexte d'exercice ; recherche à visée professionnalisante ; mise en situation professionnelle grâce à cinq semaines de stage en établissement scolaire. Le détail des contenus et l'emploi du temps vous seront donnés le jour de la rentrée. Voir le livret de l'INSPÉ pour les détails.

### MEEF 1

#### SEMESTRE 1 :

**UE 12 - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves**

<b>S1</b>	<b>EC 121 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture</b>  Présentation de la maquette et cohérence de l'enseignement : <b>Mme Pinel</b> – s. 36 2h  2h x 8 semaines par œuvre : - Perrault – <b>Mme Grande</b> semaines <b>38 – 39 – 40 – 41 // 43 – 45 -46 -47</b>  - Baudelaire – <b>Mme Labbé</b> semaines <b>37 – 38 – 39 – 40 – 41 // 43 – 45 -46</b>  - Marivaux – <b>Mme Ligier-Degauque</b> semaines <b>37 - 38 – 39 – 40 – 41 // 45 -46 -47</b>
	<b>EC 122 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres modernes</b> 2h x 10 semaines : - Morphosyntaxe <b>M. Zona</b> 20 h - Lexique – Stylistique <b>Mme Orlandi</b> 20 h <b>semaines 37 – 38 - 39 – 40 – 41 // 43 – 45 -46 -47 // 50</b>  <b>EC 122 – Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres classiques</b> L'EC 122 lettres classiques comporte 5 cours : - Langue grecque – <b>Mme Hertz</b> : 9h (9 séances d'1 h) - Langue latine – <b>M. Mineo</b> : 9h (9 séances d'1 h + 1h de préparation) - Littérature et civilisation grecques – <b>Mme Hertz</b> : 9h (9 séances d'1 h) - Littérature et civilisation latines – <b>M. Mineo</b> : 9h (9 séances d'1 h) - Constituants et formes de l'énoncé <b>Mme Van Laer</b> : 6h (6 séances d'1h + 30 min. de prépa)

  

<b>S1</b>	<b>Langue Vivante Anglais</b> <b>Mme Paris</b> <b>1,5 h x 10 semaines</b> <b>15h</b> <b>semaines 37 – 38 - 39 – 40 – 41 // 43 – 45 -46 -47 // 50</b>
-----------	---

## ÉVALUATION S1

Validation	MCC 100% CC	Détail de la pondération interne
EC 121	Ecrit et / ou oral	3 notes Moyenne des 2 meilleures 100 %
EC 122 Lettres modernes	Ecrit et /ou oral	Morphosyntaxe : 50 % Lexique-stylistique : 50 %
EC 122 Lettres classiques	Ecrit et / ou oral	coefficient des cours : langue grecque : 28 % langue latine : 28 % littérature et civilisation grecques : 14 % littérature et civilisation latines : 14 % constituants et formes de l'énoncé : 16 %
LV	Ecrit et / ou oral	

## SEMESTRE 2 :

**UE 22** - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves

<b>S2</b>	<p><b>EC 221 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture</b> - La Mort du roi Arthur – <b>Mme Gaucher-Rémond</b> sur <b>3 semaines 50 – 1 - 2</b></p> <p>- Approches par genres et registres – Histoire littéraire 39h - 10 x 4h</p> <p>- Explication de textes et document iconographique en vue de l'oral hors-programme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Histoire littéraire récapitulatif en vue d'une mise en classe <b>Mme Blain-Pinel</b> 21 h <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ancrer un texte dans une œuvre et un contexte 3h x 1 semaine + 2h x 9 semaines 3 - 4 - 5 - <b>6</b> // 8 - 9 - 10 // 13 - 14 // 17 - 18</li> </ul> </li> <li>○ Approches génériques / registres <b>Mme Million – Hazo</b> 18 h <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ironie – tragique – épique 2h x 9 semaines 3 - 4 - 5 - <b>6</b> // 8 - 9 - 10 // 13 - 14 // 17 - 18</li> </ul> </li> </ul> <p>– validation sur table de l'EC 221</p>
<b>S2</b>	<p><b>EC 222 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres modernes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Morphosyntaxe <b>M. Zona</b> 20 h 2h x 10 semaines 3 - 4 - 5 - <b>6</b> // 8 - 9 - 10 // 13 - 14 // 17 - 18</li> <li>- Lexique – Stylistique <b>Mme Orlandi</b> 15 h 1,5h x 10 semaines 3 - 4 - 5 - <b>6</b> // 8 - 9 - 10 // 13 - 14 // 17 - <b>18</b></li> </ul>
<b>S2</b>	<p><b>EC 222 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres classiques</b> L'EC 122 lettres classiques comporte 5 cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langue grecque – <b>Mme Hertz</b> : 9h (9 séances d'1 h)</li> <li>- Langue latine – <b>M. Mineo</b> : 9h (9 séances d'1 h + 1h de préparation)</li> <li>- Littérature et civilisation grecques – <b>Mme Hertz</b> : 9h (9 séances d'1 h)</li> <li>- Littérature et civilisations latines – <b>M. Mineo</b> : 9h (9 séances d'1 h)</li> <li>- Constituants et formes de l'énoncé <b>Mme Van Laer</b> : 6h (6 séances d'1h +30 min. de prépa)</li> </ul>

## ÉVALUATION S2

Validation	MCC 100% CC	Détail de la pondération interne
<b>EC 221</b>	Ecrit et / ou oral	Concours blanc écrit : 33 % Exercice validant les compétences d'oral : meilleure des 2 propositions sur un cours au choix Devoir commun sem.18 : 67 %
<b>EC 222</b> <b>Lettres modernes</b>	Ecrit et /ou oral	Concours blanc : 34 % Morphosyntaxe : 33 % Lexique-stylistique : 33 %
<b>EC 222</b> <b>Lettres classiques</b>	Ecrit et / ou oral	coefficient des cours : langue grecque: 28 % langue latine : 28 % littérature et civilisation grecques : 14 % littérature et civilisation latines : 14 % constituants et formes de l'énoncé : 16 %

## 6. FORMATION DISCIPLINAIRE MEEF 1

### A. LITTERATURE FRANÇAISE

- a. Dissertation sur programme
- b. Epreuve orale

### B. LANGUE

- a. Langue française pour lettres modernes
- b. Langues anciennes pour lettres classiques

### C. LANGUE VIVANTE

## A - LITTÉRATURE FRANÇAISE

### a. Dissertation sur programme

La dissertation sert au jury de concours à apprécier chez le candidat les compétences suivantes : analyser un sujet, abstraire une problématique, poser sa pensée et la développer, nuancer son propos et l'illustrer, mobiliser sa culture, témoigner d'une appropriation personnelle de la littérature. Et bien sûr de s'exprimer dans un français bien maîtrisé. Les savoirs sont indispensables, ils sont la base des compétences de transfert et d'enseignement. Ils prennent sens par la capacité dont le candidat saura témoigner à partager ses savoirs avec des élèves. La dissertation est désormais sur programme selon les 4 œuvres suivantes :

#### Programme d'œuvres pour la première épreuve écrite de la session 2022

- *La Mort du roi Arthur*, édition, traduction et présentation de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », n° 31388, 2004
- Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006 (uniquement les contes en prose, p. 171-308)
- Marivaux, *L'île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011

#### *La Mort du roi Arthur*, Mme Elisabeth Gaucher-Rémond

Ce roman s'offre comme l'épilogue des aventures des chevaliers de la Table Ronde. On y retrace la chute du monde arthurien, entraînée par les fautes humaines et le poids du destin. L'adultère de Lancelot et de la reine Guenièvre est découvert, les chevaliers, autrefois amis, s'entre-tuent et Mordret, fils incestueux d'Arthur, usurpe le pouvoir. Dans cet univers voué à la violence, sur fond de trahison et de vengeance, se révèle la puissance destructrice de la passion amoureuse.

Le cours prendra appui sur un panorama critique pour éclairer les enjeux de ce chef d'œuvre du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agira d'apporter des éléments d'analyse permettant de préparer à l'épreuve de la dissertation tout en sollicitant une réflexion sur le genre romanesque. On insistera sur des thématiques innovantes (pouvoirs de l'écrit, effets de structuration signifiante, prise en compte de la complexité des personnages, nouvelle conception de l'amour, pensée de l'Histoire, etc.), qui signent la modernité d'un auteur dont le projet fut de mettre à mort une tradition séculaire.

#### Bibliographie

Jean Dufournet, dir., *La Mort du roi Arthur ou le crépuscule de la chevalerie*, Paris, Champion (coll. « Unichamp »), 1994.

Jean Maurice, *La Mort le roi Artu. Études littéraires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

## Charles Perrault, *Contes*, Mme Nathalie Grande

Sans doute, vous avez l'impression de connaître les *Contes* de Perrault, qui sont entrés au fil des siècles dans la culture populaire nationale et internationale. Cependant, la mise au programme d'un concours de l'enseignement secondaire invite à un retour aux sources pour comprendre dans quel contexte polémique ces contes sont nés, à quel public ils s'adressaient à l'origine et quelles interprétations (et surprenantes ré-interprétations) ces petits récits pétris d'imaginaire aussi bien que de codes ont suscité. Après une présentation générale, nous plongerons rapidement dans les textes. Vous pouvez commencer par une relecture personnelle et attentive des œuvres, le crayon à la main, en prenant des notes de lecture pour vous repérer facilement (faire au minimum votre petit résumé personnel de chaque conte, en recopiant quelques citations utiles pour de futurs exercices).

Quelques titres critiques qui seront exploités dans le cours :

BETTELHEIM Bruno, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, 1976.

**ESCOLA Marc, *Les Contes de Charles Perrault*, Paris, Foliothèque, 2005.**

PROPP Vladimir, *Morphologie du Conte* [1928], Paris, Editions du Seuil Seuil, coll. Points essais, 1970.

ROBERT Raymonde, *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PU Nancy, 1981.

SERMAIN Jean-Paul, *Le Conte de fées, du classicisme aux Lumières*, Paris, Desjonquères, 2005.

**SIMONSEN Michèle, *Perrault Contes*, coll. « Etudes littéraires, Paris, PUF, 1992.**

SORIANO Marc, *Les Contes de Perrault*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1968.

## Marivaux, *L'Île des esclaves*, Mme Isabelle Ligier-Degauque

*L'Île des esclaves* (1725) appartient à une série de pièces écrites par Marivaux (*Les Petits Hommes ou l'Île de la Raison*, 1727 ; *La Nouvelle Colonie*, 1729, remaniée en 1750 sous le titre de *La Colonie*) que l'on pourrait qualifier d'utopies sociales. Dans cette comédie, Marivaux imagine comment, à la suite d'un naufrage, deux couples de maîtres et serviteurs (Euphrosine et Cléanthis, Iphicrate et Arlequin) vont accepter d'échanger leurs rôles, sous la conduite de Trivelin, véritable maître du jeu, et découvrir ainsi ce qui leur appartient en propre, et ce qui relève des habitudes acquises. Certains ont pu voir dans ce monde inversé une critique forte de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle et de son iniquité ; d'autres ont pu lire *L'Île des esclaves* sous l'angle d'une condamnation de l'esclavage. On a pu parler aussi de Marivaux comme d'un dramaturge tortionnaire, qui soumettrait ses personnages à des expériences cruelles (c'est le choix notamment de Patrice Chéreau pour sa mise en scène de *La Dispute*). Il faudra interroger cette vogue d'une interprétation sombre de Marivaux, et de *L'Île des esclaves* en particulier. Un travail de contextualisation sera mené en cours afin de vous aider à replacer cette pièce par rapport aux conventions du théâtre de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, au répertoire du Théâtre-Italien et à ses comédiens (que connaissait très bien Marivaux, et pour lesquels il pensait les rôles de ses pièces). Avec *L'Île des esclaves*, sommes-nous encore dans la logique d'une comédie, qui doit se terminer heureusement ? Nous verrons quelle(s) lecture(s) il est possible de défendre à propos de cette pièce aux enjeux complexes.

Conseils bibliographiques :

- 1) Lire attentivement *L'Île des esclaves* en établissant un tableau de présence scénique (i-e quel personnage présent dans chaque scène). C'est un bon moyen de faire soi-même des premières déductions et de mieux connaître la pièce.
- 2) Lire au moins les deux autres pièces qui figurent dans votre édition de *L'Île des esclaves*, à savoir *Le Prince travesti* et *Le Triomphe de l'amour*.
- 3) Parmi les nombreuses éditions des pièces de Marivaux, consulter : *Théâtre complet* de Marivaux, éd. Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, Livre de Poche, « La Pochothèque » / Classiques Garnier, 2000. Il s'agit de l'édition du *Théâtre complet* de Marivaux mise à jour, en un seul volume, des Classiques Garnier.



4) Marivaux a donné lieu à une littérature critique abondante. Je vous signale deux ouvrages importants et trois articles généraux, très connus :

- DELOFFRE Frédéric, *Une préciosité nouvelle : Marivaux et le marivaudage*, Paris, Belles Lettres, 1955 (réédition Slatkine, 1993). [La définition du marivaudage a suscité de nombreux articles, nous en parlerons en cours. Celui-ci est le premier et fait référence]

## Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, Mme Mathilde Labbé

Si *Les Fleurs du Mal* constituent une œuvre majeure de la poésie française, ce n'est pas seulement parce que le vers y atteint un très haut degré de sophistication et de maîtrise, c'est aussi parce qu'à travers ce recueil, Baudelaire, tel Janus, synthétise les apports principaux du romantisme tout en se tournant vers une modernité esthétique dont a fini par devenir l'exemple idéal. Lire *Les Fleurs du Mal* permet ainsi d'envisager l'histoire de la poésie du XIXe siècle dans son ensemble, et peut-être de comprendre la manière dont les poètes du XXe siècle, par-delà deux guerres mondiales, ont cherché à redéfinir les fonctions de la parole poétique. Le cours d'appuiera sur un ensemble d'explications et sur des lectures critiques.

Pour préparer l'étude de l'œuvre, il est conseillé de procéder d'abord à un repérage des grands thèmes et des modalités énonciatives, poème par poème. Il est également utile de lire par exemple :

- Préface de Bonnefoy aux *Fleurs du Mal*, Club français du livre, 1954
- Notice de Claude Pichois sur *Les Fleurs du Mal*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975
- Hugo Friedrich, *Structure de la poésie moderne* (1956), Livre de poche, 1999
- John E Jackson, *Baudelaire*, Payot, 2001
- John E Jackson, *Baudelaire sans fin*, Corti, 2005

### b. Cours de préparation à l'épreuve orale

## Explication de texte et étude de documents iconographiques : préparation à l'épreuve 3

### Mmes Marie Blain-Pinel et Louise Millon-Hazo

De nombreux rapports de jury soulignent que rien ne s'improvise moins qu'une explication improvisée qui suppose de mobiliser d'une part la synthèse de vos connaissances (histoire littéraire, des idées, des arts, mais aussi analyse poétique, rhétorique, stylistique...), d'autre part une mise en forme maîtrisée de l'exercice oral qui prouve au jury non seulement que vous avez compris le texte, mais plus encore que vous saurez l'expliquer devant une classe.

La préparation de l'explication de texte intégrée dans l'épreuve professionnelle est l'occasion dès le début de l'année de mettre en œuvre de façon pratique et concrète l'expérience de sujet-lecteur, et la prise en compte de la singularité des textes. Un texte d'auteur échappe toujours à la règle. Et le plaisir littéraire se trouve là, dans l'attention subtile à la liberté créatrice.

L'entraînement réside à la fois dans une synthèse de vos compétences et une conversion : quitter vos pratiques étudiantes pour aller vers des pratiques enseignantes. L'enseignement abordera de façon complémentaire les techniques de contextualisation et de questionnement des textes et des documents iconographiques, en vue d'une validation commune dans laquelle l'ensemble des compétences sera évalué comme c'est le cas dans l'épreuve d'admission.

Comme pour l'écrit, une vision synoptique de l'histoire littéraire s'impose (voir les conseils ci-dessus).

On y ajoutera avec profit la consultation d'une série d'histoire générale de la France (BU, salle 21, cotes 844 sq.). Il est aussi très nourrissant de feuilleter régulièrement des ouvrages d'histoire de l'art pour s'imprégner visuellement du contexte culturel de la période que vous travaillez. (BU, entrée de la salle 10, généralités : cotes 709, puis déroulement chronologique). Cette fréquentation vous aidera à construire l'analyse du document iconographique joint au dossier.

Avoir constamment sous la main un dictionnaire des noms propres et communs (*Robert*), et recourir le plus souvent possible au *Dictionnaire des mythes littéraires*, *Dictionnaire de mythologie*, *Dictionnaire des symboles...* (BU, salle 11, cotes 801 sq.).

Quelques ouvrages traitent de la méthodologie de l'explication de textes : BU, salle 11, cotes 808.

Outre les manuels Bordas, Colin, on notera parmi les ouvrages récents :

– Marie-Annick GERVAIS-ZANINGER, *L'explication de texte en littérature, méthodes et modèles*, Hermann, 2006, écrit par un membre du jury, très proche de l'esprit du cours, très structuré ;

Pour comprendre la pratique actuelle de l'explication de texte,

**Patrick Laudet, IGEN de lettres** : en texte ou vidéo : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/l-explication-de-texte-litteraire-un-exercice-revivifier-patrick-laudet>

[http://www.canal-u.tv/video/eduscol/lecture analytique qu est ce qu un texte pour la classe.45043](http://www.canal-u.tv/video/eduscol/lecture_analytique_qu_est_ce_qu_un_texte_pour_la_classe.45043)

**Anne Vibert, IGEN** : **Le sujet-lecteur** [https://eduscol.education.fr/lettres/im\\_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf](https://eduscol.education.fr/lettres/im_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf)

**Le dictionnaire du littéraire**, sous la direction de P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala, PUF, 2010.

**Rappel** : tous les dictionnaires, ouvrages de référence et « usuels » dont vous pouvez avoir besoin pour la préparation des concours se trouvent au **CIDRe** (bâtiment Censive, premier étage). Vous aurez des dictionnaires au concours, et l'on s'attend à ce que vous sachiez vous en servir.

## B Langue

### a. Langue française pour les lettres modernes

**L'épreuve de langue à l'écrit est partagée en 4 parties et porte sur les textes XVIe-XXe:**

- une épreuve de lexicologie et de morphologie sur 2 points
- une question de stylistique sur 4 points
- une question de morpho-syntaxe sur 4 points
- une épreuve didactique sur 10 points

### M Christian Zonza et Mme Sibylle Orlandi

**Question d'orthographe :** *L'Orthographe française*, Nina Catach

**Question de lexicologie :** Lehmann, Alise et Marin-Berthet, Françoise, *Introduction à la lexicologie*, Armand Colin

**La question de morpho-syntaxe** porte sur deux textes du corpus.

Exemple 1

Étudiez les propositions relatives de « Pour parler » (l. 1) à « à la petite guerre » (l. 10) dans le texte A, et dans l'ensemble du texte B.

Exemple 2 :

Étudiez les adjectifs qualificatifs dans le texte A en entier et dans les deux quatrains du texte B.

La grammaire qui servira de référence majeure cette année sera une nouvelle grammaire qui vient de paraître et qui est à mon avis celle qui allie précision des connaissances et accessibilité de ces connaissances : il s'agit du *Grévisse de l'étudiant* par Cécile Narjoux aux éditions De Boeck. Elle est composée de fiches avec différents niveaux de lecture.

Prenez-la comme grammaire de base et complétez ponctuellement avec d'autres grammaires que nous n'avez pas besoin d'acheter mais que vous pouvez consulter ponctuellement :

- *Grammaire méthodique du français* de Riegel, Pellat et Rioul (PUF). (c'est une grammaire complexe pour des étudiants qui ont déjà de bonnes bases)
- *Grammaire du français* de Wagner et Pinchon (grammaire descriptive très utile pour ceux qui ont besoin de se remettre en tête les pronoms, les déterminants...)
- *Le Code du français courant* d'Henri Bonnard (même chose que la précédente)
- *Grammaire pour tous* Bescherelle par Nicolas Laurent et Bénédicte Delaumay.
- Denis Sancier-Château, *Grammaire du français*, Le livre de poche, 1994 (ordre alphabétique commode)

Nous vous conseillons de lire les rapports de jury du CAPES disponibles sur le net et de souligner tous les mots techniques que vous ne comprenez pas, de les mettre dans un carnet afin de maîtriser la langue de la grammaire et de la stylistique.

Voici quelques autres références pour traiter la question de stylistique, de lexicologie et d'orthographe.

## Question de stylistique :

La partie stylistique met en avant la capacité à étudier un texte littéraire à partir d'une question centrée sur un ou plusieurs faits linguistiques.

Exemple 1 :

Vous proposerez une étude stylistique du texte A en vous intéressant aux procédés de la comparaison et de l'approximation dans l'art du portrait.

Exemple 2 :

Vous proposerez une étude stylistique du texte A, en vous intéressant à la construction d'un type comique à travers les marques de la subjectivité.

L'étude stylistique consiste avant tout en une lecture attentive aux déterminations formelles du texte : elle mobilise des analyses portant sur le genre et le type du texte, le lexique, la construction syntaxique des phrases, la ponctuation, la métrique, la structuration spatiale, les registres, l'énonciation et le point de vue, la construction de la référence et la progression textuelle, les figures macro et micro-structurales, le rythme, etc. Le cours vise à fournir les outils permettant de construire un commentaire organisé qui puisse rendre compte avec précision et rigueur des faits de langue qui caractérisent le passage. L'enjeu est d'aiguiser son regard, d'apprendre à porter son attention sur les singularités d'un texte, de manière à pouvoir dégager un projet esthétique tout en l'inscrivant dans un contexte historique et linguistique.

La stylistique est donc avant tout affaire de lecture. Et le commentaire stylistique résulte d'un parcours, scandé par des étapes : repérer des faits de langage jugés significatifs, savoir les nommer et les décrire, pouvoir les réunir en faisceaux, proposer une interprétation nourrie de ces analyses. Au fil des séances, les investigations guidées vous aideront à vous approprier ce parcours.

Le commentaire stylistique comprend une introduction, un développement avec un plan apparent et une brève conclusion.

Vous pouvez d'ores et déjà vous familiariser avec les principales notions en consultant *l'Introduction à la stylistique* de Brigitte Buffard-Moret ou, plus spécifiques, *la Stylistique de la prose* d'Anne Herschberg-Pierrot et *la Stylistique de la poésie* de Jacques Dürrenmatt.

## Epreuve de didactique

**Mme Martine Dordain**

Cette épreuve notée sur 5 points invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

## b. : Langues et culture de l'Antiquité et grammaire française pour les lettres classiques

### Langue grecque, Mme Géraldine Hertz

Ce cours propose un entraînement à la traduction littéraire de textes grecs présentant un certain niveau de difficulté. Les versions, représentatives de genres et de périodes variés, offriront chacune l'occasion de réviser un point grammatical particulier sur lequel achoppent souvent les étudiants.

Outils de référence :

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950

Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débiter*, ellipses, 2012

J. ALLARD, *Grammaire grecque*, Hachette, 1972

J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, ellipses, 2000

M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961

### Langue latine, M. Bernard Mineo

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant en fin d'année de consolider sa capacité à traduire de façon plus fluide les auteurs classiques (prose/poésie). La formation repose sur la pratique du petit latin et un contrôle continu (épreuves surveillées) complété par des versions à faire à la maison. Le niveau acquis permettra à l'étudiant de mener à bien son travail de recherche en privilégiant un contact direct avec les textes d'auteur. Au terme de cette formation, les étudiants seront en mesure de passer l'épreuve de version latine de l'écrit du Capes de Lettres Classiques dans les meilleures conditions.

La pratique du « petit latin » pendant les vacances (*Guerre des Gaules* de César, *Énéide* de Virgile, *Métamorphoses* d'Ovide, *Catilinaires* de Cicéron, etc.) est fortement conseillée, à raison de 20/30 minutes par jour.

### Littérature et civilisation grecques, Mme Géraldine Hertz

Ce cours vise à renforcer votre connaissance de la civilisation du monde grec antique, qui vous sera utile pour mieux comprendre les références culturelles des textes grecs que vous avez à traduire (cf. l'épreuve écrite 2 du CAPES) ou à analyser (cf. épreuve orale 1, dite de la « leçon »). Pour avoir tout d'abord une vue d'ensemble du monde grec à l'époque classique dans ses différentes dimensions, vous aurez à faire un travail de lecture personnel dans l'ouvrage de référence du cours : *Le monde grec antique* de M.-C. Amouretti et F. Ruzé (Hachette, 1990). Ensuite, vous étudierez plus en profondeur un aspect particulier de la civilisation grecque en effectuant, seul(e) ou en binôme, un travail de recherche sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets allant de l'histoire sociale (par ex. « être une femme à Athènes à l'époque classique ») ou religieuse (« la religion civique et ses pratiques », « l'au-delà chez les Grecs ») à des sujets plus politiques portant, par exemple, sur les systèmes respectifs de Sparte et d'Athènes, la question de l'impérialisme, les grandes hégémonies de l'époque classique (Athènes, Sparte, Thèbes, Macédoine). Vous présenterez lors d'une séance aux autres étudiant(e)s les résultats de votre travail en basant votre présentation orale sur un dossier comprenant les sources grecques exploitées et une bibliographie raisonnée.

Ce cours préparera également à l'explication d'un texte littéraire grec en vue de l'épreuve orale 1.

## Littérature et civilisations latines, M. Bernard Mineo

### ***Fin de la République et Haut-Empire :***

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique général de la période et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque impériale.

Bibliographie :

P. Grimal, *Littérature latine*, Paris, 1994.

P. Petit, *Le Haut Empire (27 av. J.-C.-161 apr.)*, Paris, 1972.

## Constituants et formes de l'énoncé, Mme Sophie Van Laer

L'objectif de cet enseignement est de préparer à l'épreuve de grammaire française des concours d'enseignement (CAPES, CAFEP et Agrégation de Lettres Classiques)

La préparation de cette épreuve suppose de maîtriser les principales catégories de la grammaire (classes de mots, constituants de la phrase, fonctions syntaxiques, formes et constructions verbales, énonciation et organisation communicationnelle, ...) et les principes de l'analyse. Mais, parce que la question porte sur un texte, elle demande aussi de savoir traiter une notion grammaticale à partir d'occurrences, en donnant une définition de la notion et en établissant un plan et une problématique.

C'est cette réflexion sur la délimitation et les frontières des catégories qui permet de rendre compte de certaines occurrences complexes en ce qu'elles se prêtent mal à une analyse univoque. Elle permet également une réflexion sur la transmission des savoirs grammaticaux, réflexion qui peut être étendue à la grammaire des langues anciennes, avec une approche plus linguistique et une terminologie plus proche de celle en vigueur pour le français.

Chaque séance sera consacrée à l'étude d'une notion à partir d'un texte. Pour préparer la séance, une fiche récapitulative de grammaire et l'extrait d'un document pédagogique seront auparavant mis à la disposition des étudiants.

Indications bibliographiques :

### • **Grammaires du français**

- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. (grammaire française de référence pour le CAPES)

- Narjoux C., 2018, *Le Grevisse de l'étudiant*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur.

- Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

- Neveu F., 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.

### • **Pour une approche de la langue grecque et de la langue latine adossée aux travaux récents de linguistique et de grammaire**

- Bertrand J., *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2008.

- Bortolussi B., *La grammaire du latin*, Paris, Hatier, Collection Bescherelle, 2000. (pour une approche synthétique du latin)

- Lavency M., *Vsus, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Paris, Duculot, 1985. (ouvrage plus systématique)

## C. LANGUE VIVANTE

**Anglais : Mme Claire PARIS** : 15h en S1

En adéquation avec le programme nous travaillerons le conte, ses réécritures, ses illustrations et adaptations. Nous essaierons de définir ce qui fait sa spécificité au travers d'exemples précis.

La participation active au cours fera partie de la validation.

Vous trouverez sur Madoc une bibliographie, des documents textes et iconographiques ainsi que des vidéos de spécialistes du conte.

**Validation** : se reporter au tableau général.